Syndicat SUD Santé Sociaux CHGR

CH Guillaume Régnier | Rennes

108, avenue du Général Leclerc – BP 60321 – 35703 RENNES Cedex 7

web : www.sudsantesociaux35.org

Rennes, le 02/07/2018

Vol de nos coordonnées :

Une mallette a été volée par effraction dans la voiture d'un directeur de garde. Cette mallette de garde comportait notamment un listing papier des données (adresses, coordonnées téléphoniques) des personnels médicaux et non médicaux de l'établissement.

La direction a admis que cette mallette permet, régulièrement, de fournir aux cadres les numéros de téléphone des agents afin de pouvoir les rappeler en cas de besoin.

Hors cela est ILLEGAL et la direction le sait !

« Un employeur public ou privé ne peut exiger d'un salarié de fournir un téléphone personnel fixe ou portable. Ce principe s'applique aux agents de la fonction publique hospitalière, même en cas de plan blanc, sauf à titre volontaire."

De plus, un pass ouvrant toutes les portes du CHGR a également été dérobé …

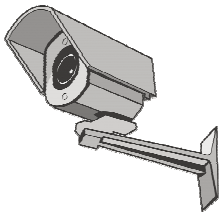

« Sécurisation » des lieux, vidéo-protection

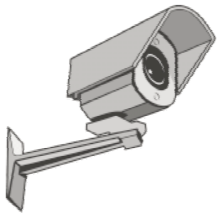

La direction maintient son projet de vidéosurveillance, sans agents de prévention et de sécurité entre 12h et 19h…

Quant à l'expertise des salariés du CSTC qui souhaitent un passage régulier (donc l'après midi) d'un agent de sécurité et de prévention, notamment au printemps et l'été, la direction l'essuie d'un revers de main.

Seule proposition : mettre un grillage en place avec accès unique au CSTC.

L'EPI ne peut intervenir sur des personnes extérieures à l'établissement et les agents de sécurité incendie ne peuvent être distraits de leur mission (art. MS 46, Légifrance).

Pourtant, la direction maintient son projet et demande à ces agents d'allumer l'écran de vidéo protection lorsqu'ils sont dans leur local.

De même pour l'agent d'accueil, dont les missions sont déjà très nombreuses.

Nous avons réitéré notre demande d'une présence d'agent de sécurité et prévention 24h/24h, de l'humain en lieu et place des cameras… mais **la direction refuse et reste sourde !**

Les membres du syndicat **SUD** et de la **CGT** ont donc voté ***CONTRE* ce projet** au CHSCT, la CFDT a voté *POUR* …

Les directeurs de garde filtreront-ils les entrées ?

Il faut rajouter un détail important : **nous avons appris en CTE que la décision de la direction d'installer des caméras sur le site du CHGR date du printemps… 2017…** Et dire que nous pensions que c'était une réponse directe aux inquiétudes des salariés de nuit, suite à l'agression d'une agente et d'intrusions dans l'établissement !

Mais où est passé le psychologue du travail ?

Depuis le 1er Juin le personnel et le CHGR n'a plus de psychologue du travail.
Le syndicat SUD a dit son inquiétude en instance lors du CHSCT du 14 Juin.
En effet, le psychologue du travail était présent pour accompagner les agents en souffrance dans leur exercice professionnel au CHGR. Cette place est d'autant plus précieuse aujourd'hui dans le contexte que nous subissons de restrictions budgétaires et de pressions que subissent les salariés.

Le risque suicidaire est présent au CHGR, comme le rappelle le rapport du service de santé au travail pour l'année 2017.
Le psychologue du travail a un rôle central dans la prévention des risques psycho-sociaux.
Mais la direction ne s'en préoccupe apparemment pas…
Notre inquiétude est d'autant plus forte que lors du CHSCT, le médecin du travail nous a informé qu'il n'était pas favorable à la présence d'un psychologue dans les locaux de la médecine du travail.

Mais sur qui pourront s'appuyer les salariés ??
Les salariés devront, d'après le médecin du travail, aller consulter en libéral pour traiter de la souffrance qui découle de leur travail ! … Que fait la direction pour respecter son devoir de protéger ses salariés ?

Rapport Financier :

Si la direction se félicite que les comptes du CHGR aient été certifiés sans réserve par le commissaire aux comptes, la situation n'est pourtant pas aussi réjouissante et est très contrastée.
Le résultat pour l'année 2017 est excédentaire de **581675 euros**. Ce résultat est lié à la pression mise en fin d'année par les salariés qui a abouti au dégel total de la réserve prudentielle. La direction a décidé d'affecter ce résultat dans l'investissement de structures ambulatoires.
Cet excédent ne doit pas cacher les difficultés rencontrées par les EHPAD et la MAS :
Plus de 1 000 000€ de déficit cumulé sur la section soins aux EHPAD. En cause, un (sous) financement des EHPAD qui n'est pas à la hauteur des besoins de la population.
MAS : Déficit de 586 609 euros pour l'année 2017 couvert par la réserve de compensation des années précédentes… mais cette réserve est désormais épuisée (reste 4000 euros). Comment absorber les probables 500 000 euros de déficit l'an prochain ? Des mesures conservatoires sont prévues pour cette année… Faudra-t-il que ce soit, à nouveau, au personnel de faire des efforts ?
Il est à craindre que ces services soient encore obligés de se réorganiser et de voir leurs mensualités de remplacement diminuer…

Forfait hospitalier : le forfait hospitalier est passé de 13,5 à 15 euros par jours. La direction comptait sur cette augmentation pour obtenir plus de financements. C'était sans compter sur le Ministère qui au regard de cette augmentation diminue la dotation au CHGR. Conjugué à la fermeture de lits (Marronniers et Pierre Janet), un déficit de 230000 euros entre le prévisionnel et le réalisé…
D'ores et déjà, un gel de 531000 euros est annoncé pour l'exercice 2018…

Nous contacter : Tél. : 02 99 87 99 05 – **Poste Chgr : 3327** – Port. : 06 48 83 79 13 - E-mail : sudchgr@gmail.com
*Vous pouvez suivre notre actualité sur les réseaux sociaux : **Facebook** : Sud-CHGR - **Twitter** : @sudchgrrennes*